



Le 28 janvier 2005,

Madame Claudette Journault
Présidente de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec,(Qc)
G1R 6A6

SUJET : Audiences sur les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc du Mont-Orford.

Madame Journault,

A la lumière de l'information obtenue auprès des promoteurs et après analyse des retombées socio-économiques face aux enjeux environnementaux, la Chambre de commerce de Sherbrooke donne son appui au projet de développement du Mont-Orford.

Pour le Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Sherbrooke, il apparaît évident que les retombées économiques d'un tel projet seront fort importantes. Le sérieux du promoteur et son souci omniprésent de la protection du patrimoine les rassurent quant au respect de notre environnement .

La relance de la station touristique du Mont-Orford par la mise en place d'un produit disponible quatre saisons constitue un enjeu économique majeur pour la région. La perspective d'une diminution, voire de la cessation des activités de la station de ski, constituerait une baisse indéniable de la qualité de vie et conséquemment, de son pouvoir d'attraction. Nous souhaitons davantage que le maintien du niveau actuel; cela s'appelle du développement.

L'Estrie est déjà fort prisée par les touristes et villégiateurs. Le projet de développement du Mont-Orford viendra consolider cette position et permettra de créer de nombreux emplois et d'augmenter également la profitabilité des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

La Chambre de commerce de Sherbrooke demande toutefois au promoteur de s'engager si, comme nous l'espérons, le projet voit le jour, à inclure dans ses offres promotionnelles, les entreprises du secteur touristiques oeuvrant à Sherbrooke afin que tous puissent profiter équitablement de ses retombées. Une mobilisation régionale implique la création de retombées positives pour toute la région.

Nous tenons donc à vous faire part de notre appui à ce projet et vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette missive.

Veuillez agréer, madame Journault, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice générale

Hélène Gravel